



## Chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2018 Le taux de chômage repart à la baisse en Normandie

Le taux de chômage normand repart à la baisse au 4<sup>e</sup> trimestre 2018, après être resté stable à 9,0 % au cours des deux trimestres précédents. Il atteint son plus bas niveau depuis dix ans avec 8,7 %. La Normandie reste cependant l'une des régions les plus touchées par le chômage, même si tous les départements normands ont désormais un taux de chômage inférieur à 10,0 %. Toutes les zones d'emploi de la région ne profitent pas de la baisse.

Thibaut Louza, Insee Normandie

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2018, le taux de chômage normand s'établit à 8,7 %, son plus bas niveau depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Ce taux est proche de celui de la France métropolitaine (8,5 %). La Normandie se place toutefois en 5<sup>e</sup> position des régions les plus touchées par le chômage (figure 1). Elle l'est cependant moins que les Hauts-de-France, l'Occitanie et PACA où le taux de chômage dépasse les 10,0 %.

Entre le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> trimestre, le taux de chômage normand baisse de 0,3 point, comme en France métropolitaine et dans sept autres régions. Sur un an, le taux de chômage recule de 0,2 point. Là aussi, la Normandie suit la tendance nationale avec huit régions ayant le même repli.

### Baisse du chômage dans tous les départements normands

Ce trimestre, le taux de chômage se situe sous la barre des 10,0 % dans tous les départements normands pour la première fois depuis dix ans (figure 2) : il varie de 6,6 % dans la Manche à 9,8 % en Seine-Maritime. La Seine-Maritime reste l'un des départements métropolitains les plus touchés par le chômage (18<sup>e</sup> sur 96) et la Manche figure parmi les plus épargnés (86<sup>e</sup>). Le taux de chômage dans l'Eure (8,8 %) est très proche de celui de la Normandie. Avec un taux de 8,1 %, le Calvados et l'Orne occupent une position médiane parmi l'ensemble des départements métropolitains. Sur un trimestre, la baisse est de 0,4 point dans l'Eure et le Calvados et de 0,3 point dans les autres départements normands.

Sur un an, la baisse du taux de chômage est de 0,3 point pour l'Eure, la Seine-Maritime et la Manche. Elle est plus

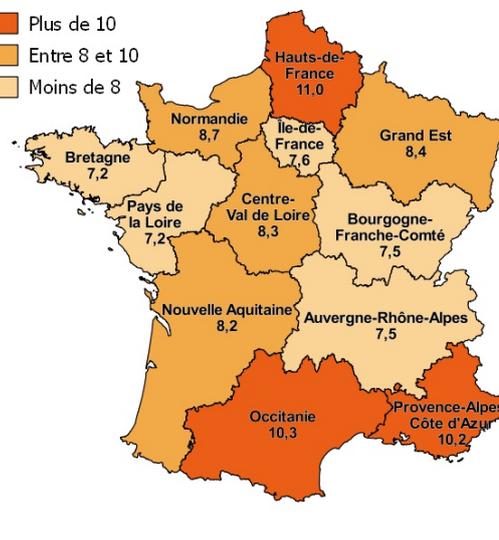
modérée dans le Calvados (- 0,2) et l'Orne (- 0,1). C'est dans la Manche, où le taux de chômage est initialement le plus faible, que la baisse est relativement la plus forte.

### 1 Le cinquième plus fort taux de chômage des régions métropolitaines

Taux de chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2018 par région métropolitaine (en %)

#### Taux de chômage (en %)

- Plus de 10
- Entre 8 et 10
- Moins de 8



© IGN - Insee 2019

Note : données corrigées des variations saisonnières  
Source : Insee, Taux de chômage localisés

## 2 Tous les départements normands maintenant sous le seuil de 10 % de chômage

Taux de chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2018 dans les départements normands

	Taux de chômage 2018 4 <sup>e</sup> trim (en %)	Taux de chômage 2017 4 <sup>e</sup> trim (en %)	Évolution sur 1 an (en point)
Eure	8,8	9,1	-0,3
Seine-Maritime	9,8	10,1	-0,3
Calvados	8,1	8,3	-0,2
Manche	6,6	6,9	-0,3
Orne	8,1	8,2	-0,1
<b>Normandie</b>	<b>8,7</b>	<b>8,9</b>	<b>-0,2</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>8,5</b>	<b>8,6</b>	<b>-0,1</b>

Note : données corrigées des variations saisonnières

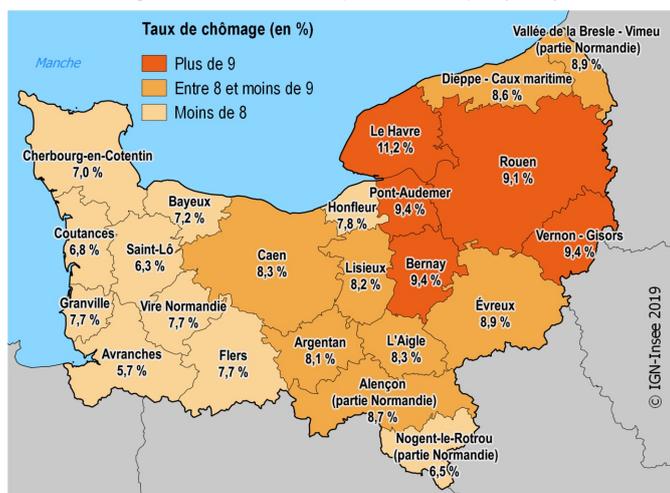
Source : Insee, Taux de chômage localisés

## Un constat plus nuancé à l'échelle des zones d'emploi

Entre zones d'emploi de la région, les différences sont plus marquées. Le clivage entre l'Ouest de la Normandie, moins touché par le chômage, et l'Est, plus impacté, demeure (figure 3).

## 3 La zone d'emploi du Havre toujours aussi touchée par le chômage

Taux de chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2018 par zone d'emploi (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

## Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active, composée des actifs occupés et des chômeurs.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

La méthode d'estimation des **taux de chômage localisés** repose sur l'estimation d'une part du chômage (numérateur) et, d'autre part, de l'emploi (une partie du dénominateur), par zone d'emploi et par département. Le numérateur est obtenu, chaque trimestre, à partir du nombre de chômeurs national issu de l'enquête Emploi, ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM). Quant à l'emploi, il s'appuie principalement sur les estimations d'emploi.

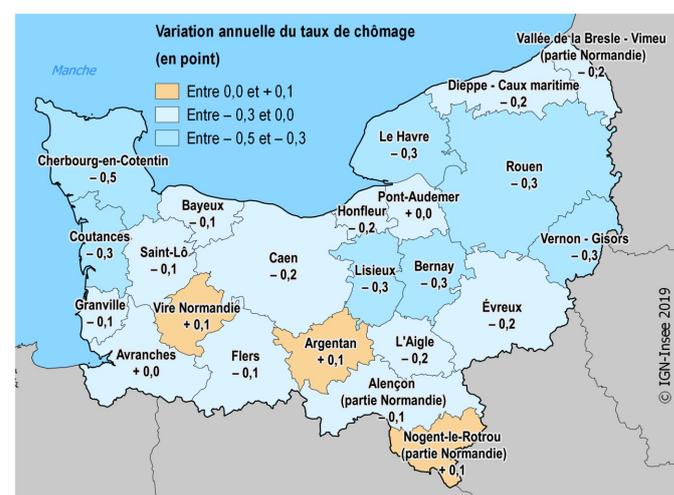
La zone d'emploi du Havre a toujours le plus fort taux de chômage de la région : 11,2 %. Ce taux est parmi les plus élevés des zones d'emplois métropolitaines.

Avec Le Havre, les zones d'emploi de Rouen, Pont-Audemer, Bernay et Vernon forment un territoire contigu où le taux de chômage dépasse les 9,0 %. Celui de la zone d'Évreux, limitrophe à cet ensemble, en est proche avec 8,9 %. À l'opposé, le taux de chômage est faible à Avranches (5,7 %), ainsi qu'à Saint-Lô, Nogent-le-Rotrou et Coutances où il n'atteint pas 7,0 %.

La baisse du chômage ne concerne pas toutes les zones d'emploi et les plus fortes baisses ne touchent pas uniquement les zones ayant un fort taux de chômage (figure 4). Ainsi, si le recul est de 0,3 point en un an dans des zones où le taux de chômage est important comme Le Havre et Rouen, il est du même ordre à Coutances et même plus élevé à Cherbourg, zones où le taux de chômage est plus faible. La baisse dans ces deux dernières zones explique principalement le recul du chômage dans la Manche. Les zones d'emploi de Vire, d'Argentan et de Nogent-le-Rotrou ne suivent pas la tendance régionale à la baisse, avec un taux de chômage stable ou en légère hausse.

## 4 Les zones d'emploi ne sont pas toutes concernées par la baisse du chômage

Évolution du taux de chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2018 par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 par zone d'emploi (en point)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

## Alertissement

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les taux de chômage localisés, dans le calcul desquels les estimations d'emploi sont mobilisées.

Insee Normandie  
5, rue Claude Bloch  
BP 95137  
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :  
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :  
Maryse Cadalanu

Attachée de presse :  
Carole Joselier  
02 35 52 49 17

Crédit photo :  
©H.Sentucq-panoram-art.com

ISSN : 2493-7339  
© Insee 2019

## Pour en savoir plus :

- « Le taux de chômage diminue de 0,3 point au quatrième trimestre 2018 », Informations rapides n°2019-36, 14 février 2019

